

Grilles d'évaluation pour le recrutement d'un Post-Doc en Chimie

2024



Rubrique	
1. Adéquation du profil du candidat avec le poste demandé (30pts)	
2. Activité de recherche (30pts) 2.1. Publications* (20pts) -Journaux impactés : 5 pts/article*R (max 20pts) -Journaux indexés : 2 pt/article*R (max 5pts) ----- 2.2. Autres (10pts) -Brevets : 4 pts -Ouvrages ou Chapitres d'ouvrages (Editeur reconnu) : 3 pts*R -Rapports scientifiques (Expertise, consultation ...) : 2pts -Communication orale (Manif. Sci. avec comité de lecture) : 1,5pts -Communication « Poster » (Manif. Sci. avec comité de lecture) : 0,5 pts	
3. Formation (20pts) 3.1. Encadrement et Co-encadrement : 2 pts par PFE et/ou Mastère 3.2. Enseignement/formation : 2pts par module enseigné (y compris TP, TD ou session de formation) 3.3. Stages/séjours scientifiques : 4 pts/Séjours (1-3 mois) 3.4. Post-Doc : 4pts/an 3.5. Projets de coopération/recherche développement : 4pts/projet 3.6. Contribution à l'organisation des journées d'information, ateliers, conférences, etc. : 2 pt/activité 3.7. Contrat et/ou stage d'initiation à la vie professionnelle : 2pts	
4. Ancienneté et moyennes des années d'études (15 pts) -Ancienneté (après l'obtention du doctorat): 1 pts/an (max 05 pts) -moyennes de réussite des années d'études pour chaque année : $(\text{Moy. An1} + \text{Moy. An2} + \text{Moy. An 3}) / (3-10) * 2$ -Mention Bac : AB : 1pts ; B : 2 ; TB : 3pts	
5. Présentation du dossier (5pts) Très bonne : 5 pts ; Bonne : 3 pts ; Moyenne : 2pts ; Passable : 0pt	
Score global total*** (100pts)	

Prendre en considération le rang (R) du candidat dans la liste des auteurs : 1ère position : x1, 2ème position : x 0.75, 3ème position x 0.5, au-delà : x 0.25

- Les candidats sont classés par ordre de mérite, les candidats ayant moins de 50 points sur 100 sont exclus.
- En cas d'égalité entre les candidats, ils sont invités à passer un entretien oral et sont évalués sur une échelle de zéro à trente points.